

## TECHNICIEN EAU POTABLE (H/F)

Nom du service : Service eau potable - Intitulé du poste : Technicien eau potable - Rattachement hiérarchique : Monsieur le Président de la CAPSO, Le Directeur Général des Services, Le Directeur du Pôle Technique, Le Directeur Cycle de l'eau et GEMAPI, Le Responsable du service eau potable  
Cadre statutaire : Cadre d'emplois des techniciens territoriaux  
Grades : Technicien, technicien de 1<sup>ère</sup> classe ou technicien de 2<sup>e</sup> classe - Temps plein

### Missions

- Programmation des travaux de renouvellement des canalisations et des branchements,
- Programmation des travaux de conservation/réhabilitation des ouvrages de production et des travaux imposés par la réglementation (forages, châteaux d'eau, surpresseurs...)
- Réalisation des études relatives aux ouvrages de production et de distribution d'eau potable (dimensionnement de réseaux, interconnexions, développement de la sectorisation...)
- Etablissement des DCE de travaux et de maîtrise d'œuvre, rédaction des pièces techniques des marchés et cahiers des charges,
- Suivi des travaux sur les ouvrages de production et de distribution d'eau potable (renouvellement de réseau, interconnexion, sectorisation...)
- Suivi des maîtrises d'œuvre,
- Suivi des différentes études externes liées à l'eau potable (études d'interconnexions entre autres),
- Demande et suivi des financements auprès des partenaires,
- Etablissement et suivi des conventions de financement avec les partenaires financiers (agence de l'eau, conseil départemental, etc),
- Etablissement et suivi des conventions de financement avec les communes au titre de la défense incendie lors de renouvellement de canalisations,
- Participe avec le référent DSP au suivi des travaux contractuels réalisés par les délégataires,
- Participe au suivi des projets et des travaux réalisés par des lotisseurs ou aménageurs en vue d'une future demande de rétrocession des réseaux à la CAPSO,
- Information et conseil aux usagers, réponse et suivi des réclamations,
- Participe à l'élaboration du budget en concertation avec le service financier.

### Relations fonctionnelles

- Relation quotidienne avec les agents du Pôle technique de la CAPSO
- Relation avec les exploitants privés et la Régie eau de la CAPSO
- Relation avec les entreprises de travaux publics
- Relation avec les partenaires extérieurs (communes, département, concessionnaires, Agence de l'eau...)
- Relation avec les abonnés

### Conditions d'exercice

- Travail en bureau et extérieur
- Permis B
- Être titulaire de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), concepteur et encadrant
- Horaires réguliers
- Connaître et mettre en œuvre les règles de sécurité sur chantier
- Disponibilité et flexibilité dans le travail
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité

### Autonomie et responsabilités

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Missions contrôlées et évaluées par le responsable du service eau potable

### Exigences requises

Savoirs : Connaissances du cadre réglementaire générale des collectivités territoriales, Connaissances réglementaires et techniques dans le domaine de l'eau et l'assainissement, Maîtrise des règles de sécurité sur les chantiers, Maîtrise des règles hydrauliques pour la conception de projets, Connaissances réglementaires sur les déclarations de travaux sur le domaine public, Maîtrise de l'outil informatique (logiciels bureautiques, DICT.fr, EPANET)

Savoir-être : Rigueur et motivation, Sens relationnel, sens de la diplomatie, Aptitude au travail en équipe, Qualité rédactionnelle, Esprit de synthèse

**POSTE À POURVOIR AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019**

Merci d'adresser **avant le 30 août 2019** votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : [c.beutin@ca-pso.fr](mailto:c.beutin@ca-pso.fr)